

ENREGISTREMENT DES INTERNES AU RPPS

Je n'ai pas reçu le mail m'invitant à m'enregistrer :

- et j'ai passé les ECN avant 2017.
 - Vous n'êtes pas éligibles à l'enregistrement en ligne.
- et j'ai passé les ECN en 2017.
 - Nous vous invitons d'abord à vérifier dans vos courriers indésirables. En dernier ressort merci de faire une demande auprès du service [assistance informatique](#) qui vous renverra le mail.
- et j'ai passé les ECN en 2018.
 - Vous pouvez vous connecter sur votre compte CNG : le lien vous permettant l'accès initial à votre compte CNOM est présent sur l'écran de notification d'affectation jusqu'à la fin du mois d'octobre de l'année de vos ECN.

J'ai supprimé le mail m'invitant à m'enregistrer en ligne, comment dois-je procéder pour en recevoir un nouveau ?

- et j'ai passé les ECN en 2017.
 - Merci de faire une demande auprès du service [assistance informatique](#) qui vous renverra le mail
- et j'ai passé les ECN en 2018.
 - Vous pouvez vous connecter sur votre compte CNG : le lien vous permettant l'accès initial à votre compte CNOM est présent sur l'écran de notification d'affectation jusqu'à la fin du mois d'octobre de l'année de vos ECN.

Puis-je transférer le mail m'invitant à m'enregistrer à un tiers ?

- Le mail vous invitant à vous enregistrer en ligne est nominatif et ne doit pas être transféré